



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**FONDS DE 450 000 \$ DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE  
DES PERSONNES AÎNÉES DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE**

**Sherbrooke, le 7 octobre 2010** – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie rappelle aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, aux organismes municipaux et aux organismes du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux qu'ils ont jusqu'au 19 novembre prochain pour soumettre leurs projets au deuxième appel à projets du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes aînées.

Lancé en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, ce fonds, qui totalise 450 000 \$ sur quatre ans, financera des initiatives locales pour chacun des territoires de l'Estrie, incluant Sherbrooke.

Ce fonds a pour mission de financer des projets concrets qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées et des proches aidants. Les deux principaux objectifs du fonds sont de stimuler et de soutenir l'implication bénévole des personnes aînées et d'encourager la mise en place de mesures pour les proches aidants, notamment les femmes.

**Des réalisations concrètes sur l'ensemble du territoire!**

Lors du premier appel à projets tenu l'an dernier, 14 projets différents provenant de tous les territoires estriens ont été déposés. Huit d'entre eux ont été financés. En voici deux à titre d'exemple. Dans un premier temps, le Fonds a soutenu financièrement le projet de la Résidence Castonguay qui vise à recycler une ancienne école primaire en résidence pour personnes âgées de 16 logements. La conversion de l'école en 16 logements permettra aux personnes âgées à faible revenu et en légère perte d'autonomie de se loger convenablement.

Dans un deuxième temps, le Fonds a soutenu financièrement la Société Alzheimer de l'Estrie qui souhaite établir un point de service (bureau permanent) à Lac-Mégantic grâce, entre autres, à l'embauche d'un conseiller pour deux à trois jours par semaine. L'objectif est de répondre plus adéquatement aux besoins des personnes atteintes de cette maladie dans la MRC du Granit, tout en soutenant plus efficacement leurs proches aidants. De même, ce rapprochement facilitera les liens avec les collaborateurs dans le milieu tout en développant des services et activités répondant aux besoins exprimés par cette clientèle.

Cette année, la date de dépôt de projets est fixée au 19 novembre 2010. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au <http://www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html>.

Rappelons que le Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées est issu de l'Entente spécifique « Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie » conclue en mars 2008. Cette entente couvre une période de cinq ans et représente un investissement total de 695 000 \$.

### **À propos de la CRÉ de l'Estrie**

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911, poste 229  
819 578-5459 (cellulaire)  
jl@creestrie.qc.ca